

Le 21 octobre 2023

**Contact :**

Anne-Laure CHANTELOT  
04 72 10 36 00  
maisondesprojetsperi@mairie-lyon.fr

---

## **Objet: Cadrage de la programmation complémentaire 2024 pour le secteur Gabriel Péri**

Face à une situation sociale complexe sur la place Gabriel Péri et ses abords, et la nécessité de développer le lien social sur le secteur, la Ville de Lyon a décidé de renforcer les actions du volet social du projet Gabriel Péri dès 2022 avec une programmation complémentaire sociale et culturelle et un projet expérimental d'accompagnement des jeunes étrangers en errance.

A l'issue d'un travail rapproché et coordonné avec la diversité des associations qui interviennent directement ou à proximité de la place Gabriel Péri, et d'ores-et-déjà partenaires dans le cadre du contrat de ville dans le périmètre Moncey / Voltaire / Guillotière, la Ville de Lyon continue d'impulser le développement d'une offre renforcée et adaptée, en articulation étroite avec la programmation cohésion sociale politique de la ville.

Aussi, pour 2024, afin d'encourager le portage d'actions par les associations du territoire, la Ville de Lyon lance un appel à projets dédié au secteur Gabriel Péri autour des axes de travail prioritaires suivants:

- Connaître les publics et mieux les accompagner
- Favoriser la prévention et l'insertion sociale et professionnelle
- Agir sur la santé et la prévention des addictions
- Renforcer le lien social et permettre aux habitants et usagers de se réappropriier l'espace (animations, projets citoyens, culture, sports, patrimoine...)

Les projets soutenus devront répondre à un ou plusieurs objectifs opérationnels suivants :

- Se donner les moyens d'entrer en contact avec le public dans un objectif d'établir une relation durable d'accompagnement vers les dispositifs (aller vers, médiation) ;
- Répondre au besoin d'accompagnement physique en matière d'accès aux droits, aux soins et à l'emploi ;
- Renforcer dans la proximité une offre d'apprentissage de la langue française ;
- Renforcer l'offre d'accompagnement dans une approche de santé communautaire ;
- Valoriser la richesse de ce territoire atypique par le levier de la culture et plus particulièrement de l'évènementiel ;
- Favoriser la mixité et l'apaisement des usages de l'espace public (réappropriation du quartier et de l'espace public) ;
- Prendre appui sur la thématique culturelle pour favoriser le vivre-ensemble, favoriser la co-construction d'évènements en commun avec les usagers et les habitants.

Les projets devront impérativement être sectorisés sur ou à proximité de la Place du Pont et s'adresser à un public usager ou habitant du secteur, en lien avec la place et le projet de transformation du secteur Péri.

L'instruction technique et politique se fera sur le même process et calendrier que la programmation politique de la ville.

Merci d'ajouter dans le nom du projet sur le portail des aides la mention « Projet Péri » afin de faciliter l'identification des projets.

**Contact** : Mission quartiers anciens, [Vincent.GEFFRAULT@mairie-lyon.fr](mailto:Vincent.GEFFRAULT@mairie-lyon.fr)